



PROCÈS -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN PLA DE CORTS

DU LUNDI 30 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de MARS sous la présidence de Monsieur Robert GARRABÉ, Maire.

PRÉSENTS : GARRABÉ R, ANDRODIAS M, RAMSEYER R, OMS RM, CASADEVALL P, KNOBLOCH C, BAILLE E, CHOQUET P, AICARDI A, MATHEU M, OMARI A, D'AMATO M, GARCES R, DE BALALUD J, RESPAUT JL, MORVAN V.

ABSENTS EXCUSÉS : SAQUÉ N pouvoir à GARRABÉ R, MATHIOT D pouvoir à MATHEU M, MISO A.

Membres en exercice : 19

Présents : 16

Quorum atteint

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : D'AMATO M.

Ordre du jour

- Désignation des représentants de la collectivité aux organismes extérieurs à la commune
- Création des commissions municipales et désignation des membres
- Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Rapporteur : Monsieur Robert GARRABÉ – Maire

Lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026 par le rapporteur.

Proposition : adoption du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

ADOpte le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026

2) Désignation des représentants de la collectivité aux organismes extérieurs à la Commune

Le Maire expose que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation à la majorité absolue, des délégués titulaires et des délégués suppléants pour représenter la commune aux diverses commissions et représentations extérieures.

Il propose au Conseil Municipal au titre de l'article L.5211-7 du CGCT, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués.

- **S.I.P des Aspres**

Joseph DE BALALUD, Éric BAILLE délégués titulaires

- **Canal d'arrosage –ASA de Saint-Jean Pla de Corts**
Régis GARCES délégué titulaire
Patrick CASADEVALL délégué suppléant

- **SCOT Littoral Sud**
Michel ANDRODIAS délégué titulaire
Annette AICARDI déléguée suppléante

- **Syndicat mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines des nappes souterraines de la plaine du Roussillon**
Régis GARCES délégué titulaire
Patrick CASADEVALL délégué suppléant

- **Syndicat mixte de gestion du service public de l'assainissement non collectif « SPANC 66 »**
Michel ANDRODIAS délégué titulaire
Annette AICARDI déléguée suppléante

- **Syndicat Mixte pour la Gestion et l'Aménagement Tech-Albères « SMIGATA »**
Patrick CASADEVALL délégué titulaire
Éric BAILLE délégué suppléant

- **Syndicat Départemental d'énergies et d'électricité du Pays Catalan (SYDEEL 66)**
Régis RAMSEYER délégué titulaire
Joseph DE BALALUD délégué suppléant

- **Syndicat Intercommunal du Vallespir pour l'alimentation en eau potable**
Michel ANDRODIAS délégué titulaire
Éric BAILLE délégué suppléant

- **Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Pays d'art et d'histoire transfrontalier, les Valls Catalanes**
Régis RAMSEYER délégué titulaire
Rose-Marie OMS déléguée suppléante

- **Association des collectivités forestières des Pyrénées-Orientales.**
Éric BAILLE délégué titulaire
Joseph DE BALALUD délégué suppléant

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibérations N°20260020 à 20260029

3) Création des commissions municipales et désignation des membres

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les commissions sont créées à l'initiative du conseil municipal.

Il propose la constitution des commissions suivantes :

- commission finances
- commission urbanisme, travaux
- commission environnement, cadre de vie, embellissement, développement durable
- commission culture
- commission écoles
- commission plan d'eau
- commission vie associative et gestion des salles communales

- commission communication, bulletin municipal, informatique
- commission sport
- commission fêtes et cérémonies, protocole
- commission jeunesse

Il propose au Conseil Municipal, au titre de l'article L.2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote à bulletin secret

Il procède à l'élection des membres des onze commissions, le Maire étant président de droit des commissions municipales

- **commission finances**
membres : M. Régis Ramseyer, Michel Androdias, Annette Aicardi, Rose-Marie Oms, Régis Garcès, Patrick Casadevall, Patricia Choquet, Martine Matheu, Dominique Mathiot, Éric Baille
- **commission urbanisme, travaux**
membres : M. Michel Androdias, Annette Aicardi, Régis Ramseyer, Patrick Casadevall, Joseph Debalalud, Nathalie Saqué
- **commission environnement, cadre de vie, embellissement, développement durable**
membres : Mme Annette Aicardi, Régis Ramseyer, Jean-Luc Respaut, Christophe Knobloch, Nathalie Saqué, Joseph Debalalud, Marlène D'Amato
- **commission culture**
membres : M. Régis Ramseyer, Annette Aicardi, Rose-Marie Oms, Martine Matheu, Patricia Choquet, André Miso, Éric Baille, Nathalie Saqué, Amandine Omari, Marlène D'Amato, Véronique Morvan
- **commission écoles**
membres : Mme Rose-Marie Oms, Amandine Omari, Martine Matheu, André Miso, Christophe Knobloch, Joseph Debalalud, Véronique Morvan
- **commission plan d'eau**
membres : M. Patrick Casadevall, Jean-Luc Respaut, Dominique Mathiot, Éric Baille, Régis Garcès
- **commission vie associative et gestion des salles communales**
membres : Mme Martine Matheu, Annette Aicardi, Rose-Marie Oms, Nathalie Saqué, Marlène D'Amato, Joseph Debalalud
- **commission communication, bulletin municipal, informatique**
membres : M. Régis Garcès, M. Jean-Luc Respaut, Annette Aicardi, Rose-Marie Oms, Christophe Knobloch
- **commission sport**
membres : M. André Miso, M. Christophe Knobloch, Éric Baille, Amandine Omari
- **commission fêtes et cérémonies, protocole**
membres : Mme Patricia Choquet, Mme Amandine Omari, Rose-Marie Oms, Éric Baille, Martine Matheu, Nathalie Saqué, Joseph Debalalud, Véronique Morvan
- **commission jeunesse**
membres : Mme Amandine Omari, Christophe Knobloch, Marlène D'Amato, Éric Baille, Nathalie Saqué, Martine Matheu

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20260030

4) Élection de la commission d'appel d'offres à caractère permanent

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

La liste «Michel ANDRODIAS» présente :

MM. et Mme Michel ANDRODIAS, Annette AICARDI et Régis RAMSEYER membres titulaires,
MM. Christophe KNOBLOCH, Régis GARCÈS et Patrick CASADEVALL membres suppléants.

Monsieur le Maire propose, au titre de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret.

Après le vote et le dépouillement, sont déclarés élus, pour faire partie, avec M. le Maire, président de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent :

MM. et Mme Michel ANDRODIAS, Annette AICARDI et Régis RAMSEYER, membres titulaires,
MM. Christophe KNOBLOCH, Régis GARCÈS et Patrick CASADEVALL, membres suppléants.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20260031

Questions diverses

☛ **Michel ANDRODIAS** rappelle à l'assemblée la poursuite des travaux qui s'opèrent rue de la tranquillité en ce qu'ils concernent la réfection totale du réseau eau potable (porté par le SIAEP du Vallespir) concomitamment avec celle du réseau eaux usées (portée elle, par la commune) sous co-maîtrise d'oeuvre. Ces travaux se déroulent bien et dans la temporalité impartie.

Il évoque par ailleurs le démarrage de l'opération de réhabilitation du clocher du château, au titre du programme européen POCTEFA qui laisse apparaître un échafaudage conséquent d'un gabarit jamais rencontré sur la commune, témoin s'il en fût, de l'importance du chantier.

Il informe de la tenue, prochainement, d'une réunion de programmation des travaux d'enfouissement des réseaux secs rue des écoles.

☛ **Robert GARRABÉ** fait écho à Michel ANDRODIAS sur la thématique des travaux en annonçant à l'assemblée qu'un des projets structurants de ce mandat sera la réalisation d'une médiathèque qui nécessite de se pencher désormais sur la réflexion d'un maître d'oeuvre dans la mesure où de telles opérations nécessitent des demandes de subventions et des études préalables souvent à horizon de deux années.

☛ **Régis RAMSEYER** demande s'il est possible légalement d'intégrer des administrés de la commune, au sein des commissions en complément des élus qui y siègent. Il est décidé de vérifier juridiquement la possibilité ou non de cette suggestion et d'y apporter rapidement une réponse certaine.

☛ **Régis GARCÈS** informe l'assemblée de plusieurs terrains embroussaillés tels que notamment vers le Correc d'Estrencs ou encore vers le Correc de la Josepa attenant à la base ULM. Il est convenu de déterminer les noms des propriétaires afin de les sensibiliser et de les inviter à procéder aux travaux de débroussaillage en conséquence.

☛ **Martine MATHEU** informe l'assemblée qu'elle s'est rendue dernièrement en compagnie d'Yves ALONSO et José DEBALALUD, vérifier les bâtiments communaux et ainsi constater différents travaux à opérer sur certaines structures.

☛ **José DEBALALUD** indique d'ailleurs qu'une salle attenante au club d'échecs va être libérée par l'ancienne association qui l'occupait auparavant et ainsi permettre d'étendre la superficie de la structure dédiée aux échecs

☛ **Jean-Luc RESPAUT** indique qu'une commission « bulletin municipal » devrait bientôt se tenir afin d'évoquer les possibilités d'actualiser le format de cette édition

☛ **Patrick CASADEVALL** évoque des travaux en cours aux plans d'eau ainsi que la programmation prochaine d'une commission

☛ **Éric BAILLE** informe l'assemblée des règles en matière de débroussaillage qu'il tient d'une récente réunion d'information avec les services dédiés de la DDTM. Il soumet l'idée d'organiser des réunions de sensibilisation auprès des usagers, réunions qui pourraient être animées par les acteurs de cette discipline tels que la DDTM ou encore le SDIS 66.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30

La Secrétaire

Marlène D'AMATO



Le Maire

Robert GARRABÉ